

**Commune de DEYVILLERS**

(Vosges)

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 30 Mai 2018**

**Convocation du 24 mai 2018**

**Etaient présents** : Françoise FLEURY, Bruno CHEVRIER, Véronique SOULIER, Michel BILQUEZ, Hubert LAROQUE, Christine HAUMONTE, Lionel PANOT, Claude CUNIN,

Marie-Yvonne AUBERTIN, Catherine BONTEMPS, Dorothée BRYL, Francis DUBOIS, Albert KIRSVEND, et Edith MARTIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** : Robert BONTEMS (a donné pouvoir à Hubert LAROQUE).

**Absent** : Nicole MANGIN

**Secrétaire** : Michel BILQUEZ a été élu secrétaire de séance.

\* \* \* \* \*

**Ordre du jour :**

- Anciens ateliers municipaux : signature d'un acte de crédit-bail
- SDEV : transfert de compétence optionnel éclairage public
- C.A.U.E : adhésion
- Questions diverses

\* \* \* \* \*

## **1. Ateliers municipaux – Rue de Lorraine : signature d'un acte de crédit-bail**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,**

**AUTORISE** Madame le maire à signer un acte de de crédit-bail avec la société DG MAINTENANCE CHAUFFAGE dont le siège est à Deyvillers 5, rue du Saint-Oger.

**FIXE** la durée du crédit-bail à sept ans et neuf mois,

**FIXE** l'échéance mensuelle à 1 300 €,

**AUTORISE** Madame le Maire à signer l'acte de crédit-bail, chez le notaire en charge de rédiger l'acte.

## **2. S.D.E.V : délégation de compétence optionnelle « éclairage public » investissement et maintenance pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, 14 voix POUR,**

**DELEGUE** la compétence optionnelle « éclairage public », pour l'investissement et la maintenance, au S.D.E.V pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022,

Catherine BONTEMPS souhaitant uniquement confier au S.D.E.V, l'investissement et conserver la maintenance.

**INDIQUE** que la commune dispose d'un contrat de maintenance en cours via le transfert de compétence attribué au S.D.E.V, dont le terme est le 31/12/2018.

**DEPLORE** toutefois un fonctionnement relativement lourd et coûteux.

## **3. C.A.U.E : Adhésion**

**Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,**

**DECIDE** de renouveler son adhésion au C.A.U.E proposant aux collectivités et aux particuliers un service de proximité pour une assistance architecturale et urbanistique gratuite préalable aux projets de construction ou d'aménagement.

**DECIDE** de verser une participation financière de 150 € pour l'année 2018.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer le bulletin d'adhésion et signer le mandat correspondant.

#### **4. Décisions modificatives – Budget Commune**

**Sur proposition de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**APPROUVE** les décisions modificatives suivantes sur le budget Commune 2018 :

- 1) Suite à une mauvaise évaluation des remboursements de capital (chapitre 16), et des intérêts (chapitre 66) il est donc nécessaire de transférer les sommes suivantes :
- 2) La délibération, n° 2017-11-07 relative à l'ouverture anticipée des crédits votés le 15/12/2017, n'a pas été reprise dans le budget, il convient donc de transférer les sommes suivantes :

**Suite aux fortes précipitations, la séance est levée.**

**Reprise le 06/06/2018 :**

**Questions diverses :**

- Installation dans la nouvelle salle de conseil

-Remerciements à MB par FF d'avoir instauré le PCS sur la commune, très efficace lors des inondations. Des courriers de remerciement seront envoyés aux gendarmes, aux pompiers...

Garder les écrits du PCS.

-CR de BEREST pour l'assainissement à faire suivre aux membres du CM.

-Vente de la poste FF prend RV avec notaires pour signatures des actes de vente.

-Travaux par RAY mardi 12 juin. Traversée de la 420 au niveau de la rue des lilas. L'eau sera coupée l'après-midi de la rue René Gaire au Calvaire, info aux habitants dans les boîtes aux lettres.

-Formation agents pour l'agence postale semaines 25 et 26.

-Réflexion sur la prime dans le nouveau régime indemnitaire, proposition d'une rencontre avant de l'attribuer, rappel diminution en cas d'arrêt maladie.

-Rencontre avec Mr Nedelec d'Epinal Habitat mardi 12 juin à 10 h, suite au projet de construction de logements séniors, infos sur le financement participatif. Les logements situés au rez de chaussée de la Tuilerie dévastés lors des inondations seront réhabilités, FF se demande s'ils ne pourraient pas être adaptés aux séniors ?

-Proposition de faire une zone test sur place de la Tuilerie par IdVerde de pelouse. CC y est opposé. Un essai sera effectué à partir de septembre.

-Vosges Architecture a transmis les plans du projet de la salle d'activités.

-Projet d'un accueil le mercredi toute la journée en période scolaire en association avec Aydoilles. L'accueil se fera du 5/09 au 6/02 au CSE de Deyvillers et du 27/02 au 3/07 à l'école d'Aydoilles. Commencer par cette organisation pour se rapprocher.

### **-Suite aux inondations :**

- Etat de catastrophe naturelle demandé par FF

- Deux arrêtés pris pour interdire circulation rue du fort, rue du joli bois et chemin du Molot ainsi que pour interdire dépôts de bois, fourrages...le long du Saint Oger

- SICOVAD a mis une benne sur la place de la Tuilerie, une deuxième sera installée la semaine prochaine

- Serge Thiriet (AOD) propose d'organiser un concert au profit des sinistrés de la commune, voir avec CCAS si dons acceptés.

- Réunion prévue **mardi 12/06 à 20h30** pour faire le bilan des inondations.

Le Maire,

Françoise FLEURY.

